



PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

Service environnement

Biodiversité Forêt Chasse

Charleville-Mézières, le 04/02/16

Synthèse des observations du public

relatives au projet d'arrêté préfectoral autorisant la capture et l'abattage d'animaux nuisibles ou soumis au plan de chasse ayant un comportement ou un phénotype anormal ou susceptible de présenter un risque pour la sécurité publique ou la pureté de l'espèce

Affaire suivie par : Mylène THERY
Tel : 03 51 16 51 12
Fax : 03 24 37 51 17
@ : mylene.thery@ardennes.gouv.fr

Le projet d'arrêté préfectoral autorisant la capture et l'abattage d'animaux nuisibles ou soumis au plan de chasse ayant un comportement ou un phénotype anormal ou susceptible de présenter un risque pour la sécurité publique ou la pureté de l'espèce a fait l'objet d'une consultation du public du 14 janvier au 03 février 2016 via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État des Ardennes.

A l'issue de cette période de consultation, aucune remarque n'a été formulée par le public